



« EN ATTENDANT LE TOUR »

«TROUVEZ LE POIDS DU VELO»

RÈGLEMENT

ARTICLE 1

La ville d'Aubenas et son service des Sports organisent sous le parrainage d'**INTERSPORT** et dans le cadre des Sporticades 2009 un concours de pesée de vélos.

ARTICLE 2

Le concours se déroulera tous les samedis de 9 h à 12 h 30 entre le 24 mars et le 30 avril 2009 au kiosque du Champ de Mars à Aubenas.

ARTICLE 3

Le concours est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de 18 ans ou plus à la date du 24 mars 2009. Les participants s'engagent à respecter les articles du présent règlement et acceptent ce dernier.

ARTICLE 4

Chaque participant pourra estimer le poids de chacun des deux vélos présentés. Il devra noter les deux chiffres sur un bulletin de participation qu'il devra remplir avant de le déposer dans l'urne prévue à cet effet (un seul bulletin autorisé par personne). Il devra également répondre à une question subsidiaire qui figurera sur le bulletin. Tout bulletin incomplet sera nul.

ARTICLE 5

Le poids de chaque vélo pris en compte est celui de la machine auquel il faudra ajouter le poids des accessoires qu'elle comporte.

ARTICLE 6

Les gagnants seront ceux qui auront trouvé le poids exact du vélo. En cas d'ex æquo la question subsidiaire départagera les participants. En cas de nouveaux ex æquo, un tirage au sort départagera les participants.

Si aucun participant ne trouvait le poids exact du vélo, celui qui s'approcherait le plus près mais sans dépasser le poids exact, serait le gagnant. En cas d'ex æquo les mêmes règles que ci-dessus s'appliqueraient.

ARTICLE 7

Les deux gagnants recevront chacun l'un des deux vélos présentés offerts par le partenaire lors d'une réception qui se déroulera dans les locaux d'**INTERSPORT**. Un seul gagnant ne pourra pas cumuler les deux prix. Il devra donc choisir l'un ou l'autre des vélos.

ARTICLE 8

Les gagnants autorisent la ville d'Aubenas et **INTERSPORT** à communiquer sur les résultats du concours.